

# INVITATION

**Assemblée des délégués**



**Samedi, 28 octobre 2017  
Festhalle Rüegerholz  
Festhüttenstr. 21  
8500 Frauenfeld (TG)**

Berne, 13 octobre 2017

Chers Amis de l'UDC,  
Chers Délégués et Chers Hôtes,

L'Union démocratique du centre vous souhaite une cordiale bienvenue à son assemblée des délégués du 28 octobre à Frauenfeld. Comme il n'y aura plus de votation jusqu'à la fin de l'année, donc pas de consignes de vote à arrêter, nous débattons principalement d'un thème d'une actualité brûlante: l'islam radicalisé. L'exemple choquant d'un imam vivant de l'aide sociale dans la région de Bienne et prêchant la haine sans être inquiété confirme à quel point il est urgent d'intervenir à ce niveau. Manifestement, la Suisse n'a pas seulement un problème avec des migrants abusant du droit d'asile et de l'aide sociale, mais aussi avec des islamistes et prêcheurs radicalisés dans les mosquées. Nombre d'autorités à tous les niveaux semblent être complètement dépassées par les événements. Les communes se sentent abandonnées par leur canton et la Confédération.

Nous ferons donc le point de la situation à Frauenfeld; nous apprendrons où se situent les problèmes et comment il y a lieu de réagir. Journaliste et connaisseur de l'islam radicalisé, Kurt Pelda, qui a révélé le cas mentionné plus haut de ce prêcheur de la haine, évaluera la situation actuelle. Nous entendrons ensuite un représentant du Service de renseignement de la Confédération qui décrira les moyens d'action dont dispose ce service grâce à la nouvelle loi que le peuple vient d'accepter. Nous donnerons également la parole à Beat Feurer et Roland Lutz, conseillers communaux à Bienne et Nidau, qui nous présenteront les mesures à prendre de leur avis. Avant la pause de midi, le conseiller d'Etat André Rügseeger, directeur du département schwytois de la sécurité, procédera à une analyse dans la perspective des cantons. L'après-midi, la conseillère nationale Barbara Keller-Inhelder expliquera pourquoi elle soutient l'initiative populaire "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage" qui vient d'être déposée, avant que le conseiller national Walter Wobmann présente le catalogue de mesures et d'exigences de l'UDC sous la forme d'une résolution concernant l'islam radicalisé. Vous aurez l'occasion, Chers Délégués, de vous exprimer à ce sujet avant de donner au parti le mandat de poursuivre ce travail dans le sens que vous aurez défini.

Une chose est cependant claire dès à présent: des musulmans peuvent parfaitement faire partie de notre société, mais jamais nous ne reconnaitrons l'islam comme religion officielle et jamais nous n'admettrons une formation d'imams financée par l'Etat. L'islam radicalisé n'a pas sa place en Suisse. Les musulmans doivent respecter notre régime juridique sans discuter et en aucun cas nous n'accepterons la formation de sociétés parallèles musulmanes. La liberté religieuse touche à ses limites lorsqu'elle est exploitée pour prêcher et diffuser l'intolérance et la radicalisation.

Nous espérons que ces discussions vous offriront des pistes de réflexion et des informations utiles à votre important travail politique.

En nous réjouissant de vous rencontrer nombreux à Frauenfeld, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Le Président

Le Secrétaire général

Albert Rösti

Gabriel Lüchinger

# Islam radicalisé en Suisse: comment agir?

Assemblée des délégués de samedi, 28 octobre 2017  
Festhalle Rüegerholz, Festhüttenstr. 21, 8500 Frauenfeld

- 10h30 Ouverture par l'hymne national**
- 10h35 Salutations de l'UDC du canton de Thurgovie**  
Ruedi Zbinden, président cantonal, Mettlen (TG)
- 10h40 Salutations**  
Albert Rösti, conseiller national, président UDC Suisse, Uetendorf (BE)
- 10h55 Le point de la situation: l'islam radicalisé en Suisse**  
Kurt Pelda, journaliste
- 11h10 Que peut et qu'a le droit de faire le Service de renseignement de la Confédération?**  
Paul Zinniker, directeur suppléant du Service de renseignement de la Confédération
- 11h25 Radicalisation et aide sociale du point de vue de la commune de Bienne**  
Beat Feurer, conseiller communal, directeur des affaires sociales et de la sécurité, ville de Bienne
- 11h40 Leçons à tirer de l'affaire du prêcheur de la haine de Nidau**  
Roland Lutz, conseiller communal, affaires sociales, commune de Nidau
- 11h55 L'islam radicalisé, un défi lancé aux cantons**  
André Rüeegsegger, conseiller d'Etat, directeur de la sécurité du canton de Schwyz
- 12h10** Pause de midi
- 12h55 Pourquoi la femme que je suis soutient l'interdiction de se dissimuler le visage**  
Barbara Keller-Inhelder, conseillère nationale, St-Gall
- 13h10 Islam radicalisé en Suisse: que doit faire l'UDC?**  
Walter Wobmann, conseiller national, Soleure
- ensuite **Discussion et adoption du catalogue d'exigences de l'UDC**
- 13h50** Divers
- 14h00** Fin

## Cantique suisse

Sur nos monts, quand le soleil  
Annonce un brillant réveil,  
Et prédit d'un plus beau jour le retour,  
Les beautés de la patrie  
Parlent à l'âme attendrie;  
Au ciel montent plus joyeux,  
Au ciel montent plus joyeux,  
Les accents d'un coeur pieux,  
Les accents émus d'un coeur pieux.

## Schweizerpsalm

Trittst im Morgenrot daher,  
Seh' ich dich im Strahlenmeer,  
Dich, du Hoherhabener, Herrlicher!  
Wenn der Alpenfirn sich rötet,  
Betet, freie Schweizer, betet!  
Eure fromme Seele ahnt  
Eure fromme Seele ahnt  
Gott im hehren Vaterland,  
Gott, den Herrn, im hehren Vaterland.

## Psalm svizzer

En l'aurora la damaun ta salida il  
carstgaun,  
spiert etern dominatur, Tutpussent!  
Cur ch'ils munts straglischan sura,  
ura liber Svizzer, ura.  
Mia olma senta ferm,  
Mia olma senta ferm Dieu en tschiel,  
il bab etern, Dieu en tschiel, il bab  
etern.

## Salmo svizzero

Quando bionda aurora il mattin c'indora  
l'alma mia t'adora re del ciel!  
Quando l'alpe già rosseggia  
a pregare allor t'atteggia;  
in favor del patrio suol,  
in favor del patrio suol,  
cittadino Dio lo vuol,  
cittadino Dio lo vuol.

